

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 31 mai 2024

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 21, 22, 23, 24 et 25 mai 2024**

**2024 DU 80** Dénomination place Marguerite Porete (4e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Marguerite Porete " à une emprise à Paris (4<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du 6 mai 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination " place Marguerite Porete " est attribuée à l'emprise, propriété communale, située à l'angle des rues Saint-Martin et du cloître Saint-Merri à Paris (4<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**